BALLOON DRILL.

Signal Corps Receives Instructions at Tampa for Active Service in Island of Cuba.

The first experiments with the observation balloon were made the other day at Tampa, Fla. Maj. Rober, Prof. C. E. Pellew, Tracy A. Tisdell and five privates of the signal corps visited the gasworks on the outskirts of the city and began the work of instruction at seven o'clock. Mr. Tisdell is a professional aeronaut and expert balloonist, who was sent here by the government to instruct the corps in the proper handling of the new balloon, which is a silk creation from Paris with all the latest improvements. The large slight silk envelope was laid upon the ground and the cordage net dexterously slipped over it. To properly do this is a difficult task, and the corps received instructions in detail. The top from a four-inch main was then removed and gas was allowed to inflate the great body. As the vessel filled with the gas the expert watched every guy and weight, instructing the corps thoroughly. When the inflation was complete it was found that the specific gravity of the gas was too great to lift more than the balloon and car. No ascent was made. The 1,000 feet of cable which is used to regulate the altitude remained unrolled, but the lift was sufficient for the great work to be practically illustrated. The modes of handling, loading and unloading the balloon were demonstrated.

STEAL AN OSSIFIED MAN.

Thieves Obtain Some Peculiar Booty in an Omaha Dime Museum.

An ossified man who has been on exhibition at a Sixteenth street store at Omaha, Neb., was stolen the other day by two thieves. The animated bone offered vigorous protest in his weak voice and used sulphurous language, but the robbers shouldered him as they would a gun and left the place by a rear door while the proprietor was sweltering in the sun in front making a strong "spiel" as to the great show inside.

The calls of the ossified woman attracted the attention of the proprietor and he went inside and found her standing against the wall like a cane where the thieves had left her. The marble statue-like semblance of her former partner the proprietor saw at a glance was gone. The woman said the robbers had intended taking her, but concluded not to.

One of the men, she said, as he left slapped her face, almost breaking his hand, and knocked her against the wall. The two ossified beings are almost solid bone. Their arms lie flat to their sides and their limbs and trunk are rigid. They cannot move a muscle of their body. The only organs they have control of are their eyes and mouth. The police were notified of the theft. The stolen freak was placed in a wagon, covered with straw and driven away.

WALKS RAILROAD BRIDGE.

Unusual Equine Feat Performed by an Iron Mountain (Mich.) Animal.

A few days ago Edward Freeman, the livery stable keeper at Iron Mountain, Mich., sent some horses out to his farm near Anderson's Spur. It is about two miles from the city, and the nearest way to get to the place by walking is to go down the track and across the St. Paul road bridge over the Menominee river. The other day one of the horses returned to the stable, and in order to ascertain how it got out, Mr. Freeman went to the farm. He found that the horse had jumped a fence and he traced his footprints to the railroad bridge. He walked across the bridge and found that the prints continued on the other side, showing conclusively that the horse had walked the bridge. When it is considered that the bridge is a railroad bridge without any planking, 75 feet above the water and 300 feet long, the ties being two feet apart, the remarkable feat of the horse can be understood. The owner has already increased the value of the horse materially and would not be surprised to have an offer from a circus for the animal.

SEND MUSIC ILLEGALLY.

Postmaster General Emory Smith Adopts New Regulations for Mailing It.

Postmaster-General Emory Smith has issued an order changing the postal regulation in regard to sheet music illegally sent into this country. Canadian music publishers sometimes pirate music copyrighted in the United States and then send it through the mails into the United States for sale. When such music has been discovered by the postal authorities here it has been held for months, and if the owner of the copyright did not institute proceedings for its forfeiture it was returned to the sender, who generally again sent it through the mails, and after repeated attempts often succeeded in putting it upon the market.

Under the order issued the music, if not claimed by the holder of the copyright, will be destroyed at the end of three months. This order is based upon an opinion recently rendered by the attorney-general. Music upon which a duty should be paid will be sent to the nearest collector of customs.

Hobson's Choice.

The expression "Hobson's choice" is said to be derived from the peculiar rule enforced by an eccentric English livery stable keeper, named Hobson. His horses stood in a long row, and each customer, in turn, was obliged to take the horse nearest the door. This was "Hobson's choice."

GROWTH OF OUR NAVY

Strikingly Shown by Issue of New Naval Register.

Due to the War—Seventeen Hundred and Fifty-Five Officers on Active List — Number of Our Ships.

The sudden growth of the United States navy owing to the war is strikingly shown by the new naval register which has been prepared in the navigation bureau, and just issued. According to the register the active list of the navy now has a grand total of 1,755 officers as follows: Seven hundred and eighty-one line officers including 65 cadets at sea, 161 medical officers, 111 pay officers, 209 engineers including 21 cadets at sea, 24 chaplains, 11 professors, 37 constructors, 15 civil engineers, 190 warrant officers, sail makers and mates, 216 cadets at the naval academy. One hundred and eighty officers of the retired list are now employed on active duty. Six hundred and ninety-three officers have been appointed for duty during the war, namely: 348 in the line, 48 in the medical corps, 38 in the pay corps, 225 in the engineer corps and 34 in other grades. In the marine corps, 24 second lieutenants have been appointed for service during the war. Since January 1 there have been 28 retirements and 22 deaths. Among the retired are Admirals Beardslee and Selfridge. Among the deaths Capt. Gridley, Commander Elmer, Lieut. Jenkins, Ensigns Bagley and Breckinridge and Engineer Merritt. On the list of ships of the regular navy are 11 first-class, 18 second-class, 40 third-class, six fourth-class, 35 torpedo boats building and authorized, 12 tugs, six sailing vessels, five receiving ships, 12 unserviceable vessels and 33 vessels of all rates other than torpedo boats are under construction or authorized. On the list of ships of the auxiliary navy are 36 cruisers and yachts, 32 steamers and colliers, 25 tugs, 15 revenue cutters, four lighthouse tenders and two fish commission vessels.

TRUST TO CONTROL SONGS.

Report Circulated in New York City That Publishing Houses Are to Enter Into a Strong Combine.

The Rialto, in New York city, is painfully excited over the intelligence that a popular song trust "has been organized" by the leading publishers of this class of music throughout the country and that henceforth any actor daring to sing songs issuing from any houses but those in the trust will be immediately blacklisted and forced to get out of business.

The same fate is in store for any composer who has the nerve to publish through any but trust houses. If he dares to patronize one of the smaller publishers he will also be put on the blacklist, and all his future endeavors to gain name and fame frustrated.

It is said that the publishing houses already in the trust are Howley, Havland & Co., Stern & Co., Witmark & Co., of West Twenty-eighth street, F. A. Mills and B. C. Harms. Others, it is asserted, will soon follow and the small publisher be pushed to the wall.

Both members of the firm of Howley, Haviland & Co., which is one of the largest publishers of popular song music in the country, and has offices at the northwest corner of Broadway and Thirty-second street, denied that they had any intention of entering any combination for the purposes specified.

"We could not control the individual or compel him to sing one song any more than we could compel managers of theaters to follow out our wishes or commands," said Mr. Howley. "All this talk has been started by the malcontents of the profession."

COACH FOR YALE CREW.

R. G. Lehmann, the English Coach, May Be Invited to Take Charge Next Year.

A special to the New York Press from New Haven, Conn., says:

It has been proposed that R. G. Lehmann, the English coach, be invited to come to Yale and take charge of the crew next year. The plan has many warm supporters among Yale men. It has a number of opponents also. The athletic advisers of the college are considering the proposition in conjunction with a dozen more plans for a crew coach.

Capt. Fred Allen, who was choen to lead the crew another year, admitted that the question would have to be settled by repeated conferences of Yale's rowing advisers.

It is now announced that a new system of governing athletes is in effect. It is stated that the captain of an athletic team has the final decision to make in a matter relating to the coaching of his team. This applies to football, baseball, the crew and the track team. Capt. Allen, therefore, if he wishes to exercise his prerogative, will have the final choice in choosing a coach.

Czar Sends for Builder of Oregon.

When the Russian naval authorities heard of the wonderful record made by the Oregon in proceeding from San Francisco to the coast of Florida in 65 days without an accident, they cabled Mr. Irving Scott, president of the Union iron works, of San Francisco, to come to St. Petersburg to arrange for building more vessels like the American battleship, which was the product of the Union iron works of San Francisco. Mr. Scott has now sailed for Europe in answer to the invitation of the Imperial government.

Big Lilac Bush.

A Persian lilac bush in Kansas City, Mo., is 20 feet in diameter.

WAR SPIRIT ABATING.

Chicago Observer Gives Various Reasons for the Moderation of Hatred of Spain.

"The bitter feeling against Spain is rapidly diminishing," said an old man who, since the destruction of the Maine, has done nothing but read and talk about the war. "I ought to know, for I have had my hand upon the popular pulse ever since the trouble began. This is due to a variety of causes.

"In the first place, the American people are not, by nature, vindictive. Their temper rises suddenly and as quickly subsides. The small, almost insignificant, loss of life thus far inflicted upon us is another moving cause. Indeed, the people have come to regard the war as a one-sided affair and to look with something akin to sympathy upon their enemies.

"The policy of procrastination, seemingly adopted by both sides, has imparted to the war a tinge of the ridiculous, something to which Americans are peculiarly susceptible, and its humorous sides begin to stand out prominently. We are coming to look upon the conflict as something of a 'merry war,' and humor is the great enemy of hatred.

"A feeling of sympathy has also been aroused toward the youthful king of Spain and his devoted mother. But the greatest cause of waning hatred is found, I believe, in the consideration accorded the captive Hobson and his gallant men at Santiago. I'm glad that things are as they are. I haven't done a lick of work for two months and am going to look for a job next week."

LANDED A HUGE TUNA.

Boston Woman, Singlehanded, Conquers a Fish Weighing 110 Pounds Off California Coast.

Among fishermen in the neighborhood of Pasadena, Cal., Mrs. Walter Raymond, of Boston, is freely accorded the championship of her sex, the result of an extraordinary piscatorial feat recently performed. Mr. and Mrs. Raymond had been making an extended sojourn on the Pacific coast, and each had gained renown with the line and hook, but all previous performances of this character were put in eclipse by the feat under notice. They had accompanied a fishing party from Pasadena to Santa Catalina, and while alluring the famous tuna of those waters to the hooks Mrs. Raymond was seen to give a sudden lurch forward and eagerly take a firmer grip upon her line. Her husband sprang to her assistance, but she waved him off, saying: "This fight is mine." The line straightened out, the bow of the boat suddenly swung around, and the little craft started off at a sizzling pace down the harbor, but Mrs. Raymond hung on with all her might. Gradually the speed slackened and she began to haul in. When the fish was finally brought alongside it was found to be a mammoth tuna, and when placed upon the scales showed a weight of 110 pounds. This is the first time in the history of Santa Catalina that a fish of this size was ever landed by a lady, and it necessarily followed that thereafter Mrs. Raymond was looked upon as a veritable heroine.

PRETTY WIGWAGGER.

Girl in a Pink Shirt Waist Causes a Sensation on the United States Troopship Panther.

Shortly after the troopship Panther anchored off Tompkinsville the other day a girl in a pink shirt waist appeared on the end of the wharf with a signal flag and proceeded to wigwag at the ship. Many strange sights of war have the Panther's men seen since they left New York for Cuba, but girls in pink shirt waists who stand on docks and wigwag code signals to Uncle Sam's fighting ships are not included in their list of experiences. After the officers had decided that they were awake and in possession of their senses they discovered that the girl was signaling that there was an official message for the ship. A boat was sent in, and the message, which was from Washington, was brought out.

Later on one of the officers who went ashore found the wigwagger in the telegraph office busily ticking off a message.

"What is your ship's call?" she asked.

"A. P., I believe," said the officer.

"No; that's the St. Paul," replied the girl.

"O, yes; I had forgotten. It's A. T. How do you happen to understand wigwagging?"

"O, I've taken it up for convenience since the war began," said the girl, and went back to her ticking.

CARRIES GOLD TO SOLDIERS.

Newport with Gen. Merritt Aboard Has Also a Large Sum of Money for Use at Manila.

The San Francisco Call says: The steamer Newport, which has sailed with Gen. Merritt for the Philippines, will bring joy to the hearts of our troops in Manila, as it carries a large sum of money for the payment of the soldiers and the purchase of needed supplies. It is said that the steamer carries from $1,000,000 to $3,000,000 in gold. It will be remembered that Gen. Merritt, in addition to the money necessary for the use of the troops in the near future, asked the president for $100,000, to be used by him as an emergency fund at his discretion, and suggested how this money could be appropriated for such purpose. This $100,000 is probably included in the coin shipment on the Newport.

Turbine Power for Boats.

Two small vessels equipped with Parsons' turbine engines, with a guaranteed speed of 35 knots, have been ordered by the British admiralty.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement pour l'année Edition quotidienne. $12 00; Edition hebdomadaire $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Sixième District.

Fisher Lumber M'n'f'g Co. Lt'd vs Union M'n'f'g and Lumber Co. Lt'd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 56,924—En vertu d'un writ de saisie et vente et d'un ordre additionnel daté 11 juillet 1898 à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 août 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec les droits, voies, privilèges et avantages ci-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant incluant tous les droits d'alluvion ou accroissement de batture qui y sont attachés ou qui pourront plus tard s'y former situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, Louisiane, dans l'îlet borné par ou compris dans l'avenue Napoléon, les rues Jena et Water et le fleuve Mississippi, désigné par le No 10 sur un devis dressé par C. G. Ile Isle, voyer, daté du 1er avril 1873, annexé pour référence à l'inventaire de la succession du défunt William P. Hepp, pris par James Fahey ancien notaire en cette ville, daté le 21 avril 1873, lequel dit lot mesurant 30 pieds un pouce et sept lignes de face à la rue Water sur une profondeur et façade sur l'avenue Napoléon d'environ huit cents pieds, on telle autre profondeur de plus sur l'autre ligne de côté et une façade sur le fleuve Mississipi de trente pieds, un pouce et sept lignes, plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Etant la même propriété acquise par le défendeur le 7 de janvier 1896, par achat de Frank L. Gordon, selon acte pardevant W. Morgan Gurley, notaire, et enregistré dans le Bureau des Transferts dans le livre 162, folio 150.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Termes et conditions.—1° L'acquéreur paiera comptant un cinquième (1|5) du montant de son enchère, ou dans le cas que le cinquième (1|5) de l'enchère excéderait le montant du billet poursuivi dans cette affaire, à savoir: Douze cents dollars ($1,200) avec 8 pour cent d'intérêt par an, du 28 septembre 1896 jusqu'au paiement, cinq pour cent sur ledit montant en principal et intérêt, comme honoraires d'avocat, le coût et les frais du procès et vente et les taxes dues (s'il y en a) et le montant additionnel de Douze Cents Dollars ($1,200) avec huit pour cent d'intérêt par an du 26 septembre 1896 (le montant d'un billet concurrent déjà dû) alors en comptant pour un montant suffisant pour payer ladite réclamation seulement.

2° L'acquéreur, jusqu'au montant de son enchère en plus du paiement comptant, avancera le paiement de huit autres certaines billets hypothécaires concurrants de $1200 chacun, s'élevant en tout à $9,600 avec 8 0|0 (huit pour cent) par an, du 28 septembre 1896 jusqu'au paiement (dont deux payables le 1er janvier 1899, deux le 1er janvier 1900, deux le 1er janvier 1901, et deux le 1er janvier 1902) l'intérêt payable annuellement, le tout garanti par hypothèque, selon acte passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 28 septembre 1896.

3° Et la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Farrar, Jonas; Kruttschnitt et Gurley, avocats pour les plaignants.
15 juil—15 16 22 29—août—5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux grands îlets de terre de valeur dans le Septième District, avec améliorations, etc.

Vente qui doit être faite aux risques et dépens de Allen & Walmsley, qui ont acquis lesdites propriétés à la vente du Shérif le 19 mai 1898 et qui ont manqué de se conformer avec l'adjudication après une demande légale qui leur a été faite et qui ont été mis légalement en défaut.

John J. Paquette vs Mme Rachel L. Benton, exécutrice testamentaire dative.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 55,184—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 18 août 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain îlet de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou quelque sorte situé dans le septième district de cette ville anciennement la ville de Carrollton, paroisse de Jefferson de cet Etat, désigné comme îlet No 289 A nouveau No 618 borné par l'avenue du Canal, les rues Dublin, Dixon et Dix-septième, contenant 26 lots numérotés de 1 à 26 inclusivement, d'après un plan dressé par Castaing et Celles, architectes, en date du 5 mars 1866 et déposé pour référence dans l'étude de James D. Augustin, ancien notaire en cette ville, les lots Nos 1 à 10, les deux inclusivement, se touchant et mesurant chacun trente pieds de face sur l'avenue du Canal, par une profondeur sur chacune de cent dix-sept pieds six pouces; lots Nos 11, 12, 13 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Dixon, sur une profondeur chacun de cent cinquante pieds. Lots Nos 14 à 23, les deux inclusivement, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Dublin sur une profondeur chacun de cent dix-sept pieds six pouces, et les lots Nos 24, 25 et 26 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Dix-Septième sur cent cinquante pieds chacun de profondeur.

2° Vingt-six certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitude, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, étant les lots numérotés de 1 à 26, les deux inclusivement, dans l'îlet 289, nouveau 619, lequel est borné par l'avenue du Canal, les rues Dublin, Dixon, et Dix-huitième, étant le tout dudit îlet, mesurant trois cents pieds de face sur chacune des rues Canal et Dublin, et trois cent vingt-six pieds de face sur chacune des rues Dixon et Dix-huitième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
James B. Rosser, jr, avocat du plaignant.
15 juil—15 16 22 29—août 5 12 18.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Premier District.

Formant l'encoignure des rues Calliope et Liberté, borné par lesdites rues et les rues Howard et Euphrosine.

Chas K. Lincoln, Sr vs Mme David C. Barnes, née Margaret Mooney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,963.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 août 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Calliope, Liberté, Howard et Euphrosine et désigné comme lot No 2, sur un plan déposé en l'étude de Théodore Guyol, autrefois un notaire en cette ville, sous le No 256, ledit lot forme l'encoignure des rues Calliope et Liberté et mesurant trente et un pieds sept pouces de face à la rue Calliope sur une profondeur et façade sur la rue Liberté de quatre-vingt-sept pieds dix pouces et trois lignes, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Wm Armstrong, avocat pour le plaignant.
15 juillet—15 22 29—août 5 12 18

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du Contenu d'une Epicerie Coffre-fort, Charette, Actions en Stock Comptes ouverts, etc.

J. P. Carro l vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,124—En vertu d'un ordre de Cour daté du 7 juillet 1898, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 20 juillet 1898 à 10 heures 30 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 4241 rue Bienville. Le contenu et les installations de l'épicerie contenus dans ces dits lieux incluant glacière, réfrigérateur, d'après inventaire.

Un coffre-fort en fer, un dump-cart, 300 traverses de chemin de fer, certaines actions de marchandises et un lot de billets comptes courant etc. d'après la liste enregistrée.

Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Frank McGloin, avocat.
9 juil — 9 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du Cottage Double Nos 1819 et 1821 rue Laurel, entre la rue Ste Marie et le chemin Félicité.

Mutual Building et Homestead Association vs A. J. Jenevein.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,935—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 août 1898 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, en quelque sorte situé dans le Quatrième District de ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 105, borné par les rues Laurel, Vieux Magasins et Ste Marie et le chemin Félicité, désigné comme lot No deux, sur un plan dressé par C. F. Zimpel voyer en date date du 12 mai 1871 déposé pour référence en l'étude de H. B. Cenas alors notaire en cette ville, et mesurant en mesure française, cinquante six pieds onze pouces et demi de face à la rue Laurel sur une profondeur de cent cinquante pieds un pouce sur la ligne du côté vers le chemin Félicité et cent cinquante pieds de profondeur sur l'autre côté et cinquante et un pieds de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. Zach Spearing, avocat pour le plaignant.
8 juil—8 9 15 22 29—août 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Premier District.

New South Building and Loan Association vs Veuve et Héritiers de Julius H. Buwe (décédé).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,599—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 juillet 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts (anciennement Amour) Marigny Mandeville et St Claude (anciennement Bons Enfants) et le lot formant l'encoignure des rues Remparts (anciennement Amour) et Marigny et lequel lot mesure en mesure française 30 pieds de face à la rue Marigny par soixante pieds de profondeur et de face sur la rue des Remparts (anciennement Amour).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Theo Peters avocat pour le plaignant.
18 juin—18 19 24—juil 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur dans le Troisième District.

Raoul Vallon et Wm. L. McConnico, Liquidateurs, etc., vs Lasarus Gardner.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 55,047—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 juillet 1898, à midi, de la propriété ci après décrite à savoir:

Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Union, Bagatelle, Remparte et St-Claude, mesurant vingt cinq pieds de face sur la rue Union, par cent cinquante pieds de profondeur, et désigné comme moitié du lot No soixante-six, ladite moitié étant la plus rapprochée de la rue St-Claude.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
P. M. Milner, avocat des plaignants.
18 juin—18 19 24—1 8 15 21 juil

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés du Cinquième District.

Dodt & Freie vs Felix Borne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,410—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 4 août 1898 à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Onze lots de terre dans l'îlet 190 borné par les rues Vallette, Chestnut ou Belleville, Decatur ou Diane et de Armas; quatre lots mesurant cent vingt-neuf pieds sur la rue Belleville, sur cent vingt pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Belleville et de Armas; deux lots touchant à la mesure ci-dessus, 64 pieds sur la rue Belleville, sur une profondeur de cent trente huit pieds; quatre lots touchant aux derniers décrits, mesurant cent vingt-neuf pieds sur la rue Belleville, sur cent vingt pieds de profondeur, et aussi un autre touchant aux ci-dessus et mesurant trente-cinq pieds de face à la rue de Armas sur cent vingt-neuf pieds de profondeur.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
Chrétien et Suthon, avocats pour les plaignants.
2 juil—2 3 7 8 15 22 29—août—4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée dans le Septième District.

Formant le coin des rues Clinton et Macarty, dans l'îlet borné par lesdites rues et par les rues Hillary et de Armas.

Dr Wm Lawrence Stevenson vs Alfred D. Jackson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,774—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 28 juillet 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau de terre situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Cadiz Jena et Pitt, mesurant soixante pieds de face à la rue Prytanée sur deux cents pieds de profondeur entre lignes parallèles, courant de la rue Prytanée à la rue Pitt; ledit morceau de terre est à une distance de quatre-vingt-dix pieds de l'encoignure des rues Prytanée et Cadis et des rues Pitt et Cadis et est composé des lots Nos 6, 7, 14 et 15 sur un plan de l'îlet No 58, par A. Toledano, en date du 17 juin 1858.

2° Une certaine portion on morceau de terre, située dans le même district et ilet que la susdite propriété, mesurant trente pieds de face à la rue Prytania trente pieds de face à la rue Pitt sur une profondeur de deux cents pieds, traversant de la rue Prytanée à la rue Pitt, ladite portion de terre est à une distance de cent cinquante pieds sur la ligne la plus près de la rue Cadiz.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dites propriétés et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Grima et Queyrouze, avocats du plaignant.
24 juin—24—juil 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un intérêt dans une propriété de valeur du Quatrième District.

Ernest A. Carrère vs Auguste Anglade.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,325—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 août 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Tout le droit, titre et intérêt du défendeur Auguste Anglade dans et à la suivante propriété, ledit intérêt étant un septième indivisé, à savoir:

Trois certains lots de terre dans le Quatrième District dans l'îlet No 79, borné par les rues Tréhème, Quatrième, Caippera et Annonciation, désignés par les Nos 6, 7 et 8, sur un plan dressé par John F. Brown, voyer, le 16 juin 1876, annexé à un acte de vente et fait partie exécuté pardevant James Fahey notaire, le 2 octobre 1876, lesdits lots mesurant selon ledit plan comme suit, à savoir: Le lot No 6 formant l'encoignure des rues Tréhème et Annonciation, mesurant cinquante-deux pieds un pouce de face à la rue Tréhème, quatre-vingt quatorze pieds quatre pouces six lignes de profondeur et façade à la rue Annonciation (cinquante-deux pieds un pouce en largeur dans le fond et quatre-vingt-quatorze pieds trois pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 7). Le lot No 7 mesurant trente-huit pieds six pouces de face à la rue Tréhème, la même mesure dans le fond, quatre-vingt-quatorze pieds trois pouces de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No 6, et quatre vingt-quatorze pieds un pouce quatre lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 8, et le lot No 8 mesurant trente sept pieds de face à la rue Tréhème, la même mesure en largeur dans le fond quatre-vingt-quatorze pieds un pouce quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No 7, et quatre-vingt-quatorze pieds sur l'autre ligne de côté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Branch K. Miller, avocat pour le plaignant.
16 juillet—16 17 22 29—août 5 12 18

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée, dans le Sixième District.

Connue comme le No 1216 avenue de la Louisiane, entre les rues Chestnut et Camp, et d'une portion de terre dans le fond du No 3319 rue Magasins.

Michael McQuade vs Louis C. Grevenig.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,674.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 21 juillet à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

I—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet 274, borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Chertnut Delachaise et Camp, mesurant cinquante-deux pieds deux pouces et quatre lignes de face à l'avenue de la Louisiane sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lequel lot est composé des subdivisions suivantes, démontrées sur un plan annexé à un acte passé pardevant Charles G. Audry, ancien notaire, le 24 novembre 1890: 1° d'un lot mesurant quarante-un pieds huit pouces de face à l'avenue de la Louisiane sur cent vingt-huit pieds de profondeur, mesure américaine, lequel est composé du lot entier No 5 et d'une portion du lot No 4 sur un plan du Faubourg Plaisance, par C. A. Hedin ingénieur, et déposé dans le bureau de Théo. Guyol, ancien notaire, et est désigné par la lettre C, en encre rouge, sur un plan fait par Louis N. Pillié, voyer de ville, en date de juillet 1894, et annexé à un acte de vente par J. C. Bach à W. P. Nicholls, passé pardevant Samuel Flower, notaire, le 23 août 1894. 2° D'une portion de terre touchant au lot ci-dessus décrit, désigné par la lettre B sur le dit plan de L. H. Pillié, voyer de la ville étant composé d'une portion de lots 6 et 11 sur ledit plan du Faubourg Plaisance et mesurant dix pieds six pouces et quatre lignes sur l'avenue Louisiana par cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles et 3° d'une portion de terre étant directement dans le fond du dit lot C, ci-dessus décrit et mesurant dans le fond quarante et un pieds trois pouces par trente deux pieds de profondeur.

II—Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations située dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet 217, borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Magasins, Camp et Toledano, désigné par la lettre S, étant dans le fond du lot No 5 dudit ilet et à une distance de cent seize pieds de la rue Magasins et mesurant trente deux pieds quatre pouces dans le fond du lot No 5 sur une profondeur entre lignes égales et parallèles vers la rue Camp de quarante-deux pieds huit pouces plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Frank Zengel, avocat pour le plaignant.
18 juin—18 24—juil 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur du Premier District.

Connue comme le No 431 rue Johnson entre les rues Commune et Gravier.

**Thomas L. Bayne, tuteur, vs F.